

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV, No 65

MONTREAL, LE VENDREDI 19 MARS 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Des coupes pour garder la cote

Ce qui est en jeu dans les compressions de dépenses que s'impose le gouvernement du Québec, c'est sa cote de crédit. La moindre dévaluation signifie des milliards à payer en plus en intérêts sur la dette.

Michel Venne

Aucun «pan de mur» de l'activité gouvernementale ne tombera mercredi prochain lors du dépôt des prévisions de dépenses du gouvernement. Mais il y a des murs qui vont «commencer à craquer», comme dit un député hier.

Le gouvernement, selon plusieurs sources, réussira par le cumul de compressions réelles et de fictions comptables (la préemption de crédits votés mais non dépensés) à atteindre l'objectif qu'il s'était fixé de réduire de 1,6 milliard de dollars ses dépenses.

C'est deux fois plus que ce qu'il n'a jamais réussi à faire en une seule année depuis 1986. C'est d'un seul coup la moitié de la valeur des coupes qu'il a réussi à cumuler au cours des sept dernières années.

L'effort est considérable et permettra de contenir le rythme de croissance des dépenses globales en deça de 1%, soit moins que l'inflation.

Cet effort est essentiel pour contrecarrer une hausse du déficit que l'on veut absolument maintenir sous les cinq milliards parce que la cote de crédit du Québec est en jeu.

Or, une décote entraîne une hausse quasi certaine de l'ordre de 10 à 25 points de base (un quart de 1%) des taux d'intérêts perçus sur les emprunts du Québec. Comme l'Etat emprunte environ 15 milliards par an, l'effet d'une décote sur la charge d'intérêt à payer sur plusieurs années se chiffre par milliards de dollars.

Et une décote dure longtemps. La dernière fois que la cote de crédit du Québec a été abaissée par les deux agences de notation Moody's et Standard and Poor's, c'est en 1982. La cote tombait de AA à AA- et elle n'a jamais remonté même si Québec avait réussi en 1989 à ramener à presque rien son déficit des opérations courantes.

Si le Québec voyait à nouveau sa cote de crédit réduite, non seulement le crédit lui coûterait plus cher, mais il serait plus difficile à trouver, et parce qu'il serait rare, il lui coûterait encore plus cher. Pourquoi? Parce qu'une décote ferait tomber le Québec du club des AA au club des simple A, même si c'était A+. Le club des simple A, c'est comme les ligues mineures, quoi. Avec ceux-là, on est plus chiche.

A Québec, on a compris que les agences considèrent qu'avec un déficit prévu pour 1992-93 de 4,6 milliards, dont plus de la moitié pour financer des dépenses courantes, le Québec est à la limite du raisonnable. Et que c'est du côté des dépenses que l'effort doit être fait, le fardeau fiscal ayant atteint le plafond du tolérable.

La dette du Québec s'élève à 52 milliards. La situation est d'ailleurs aussi difficile à la grandeur du Canada. Déjà, au cours des récentes années, des provinces ont vu leur cote réduite. Celle de l'Ontario a reculé de trois crans depuis la prise du pouvoir par Bob Rae.

Deux provinces rendaient publics hier leurs budgets, Terre-Neuve et la Saskatchewan, les deux provinces les plus mal prises du Canada. Toutes deux ont annoncé des mesures de compressions draconiennes pour préserver l'accès au crédit: réductions salariales, réductions des transferts aux écoles, aux hôpitaux, aux municipalités et aux fermiers, limitation des programmes sociaux aux plus démunis, privatisations...

En Ontario, on s'attend à des compressions similaires et on parle même d'une réduction de 20% de la fonction publique sur cinq ans, il s'agit de 18 000 emplois perdus.

Le président du Conseil du Trésor du Québec, Daniel Johnson, a répété hier que les compressions seront faites «de façon équitable sur tous les secteurs de la société».

Au premier chef, les employés du secteur public devront sans doute renoncer à l'enrichissement. Gel des salaires sur deux ans? Le ministre Johnson rencontre les syndicats mardi pour leur en parler. Mais au bout d'une négociation, il se peut que ce soient les avantages sociaux qui soient réduits.

On sait déjà que Québec va réduire la fonction publique de 12% en cinq ans et le nombre de cadres de 20% en trois ans.

On ne fera pas une révolution. On gratte encore les tiroirs et on refait aux réseaux une bonne part des compressions: aux hôpitaux par exemple et aux régions régionales dans le domaine de la santé et des services sociaux, où circule le chiffre de 250 millions comme un objectif de compressions à réaliser par le ministère de Marc-Yvan Côté, un chiffre que l'on réfute au bureau du ministre.

Dans le domaine de l'éducation, les budgets des commissions scolaires seront réduits (voir autre texte dans cette page).

La santé et l'éducation représentent 60% du budget. On dit que certains ministères économiseront plus que d'autres, la Justice par exemple, relativement épargnée les années précédentes. D'autres moins, la Culture, paraît-il.

MONTREAL

40 étudiants arrêtés au cégep Maisonneuve

PAGE A-3



L'ÉCONOMIE

La Royale verse 1,6 milliard\$ pour les filiales de Royal Trustco

PAGE A-6

LE MONDE

Le mystère de la vague verte

PAGE B-5



Programmes sociaux

L'universalité n'est pas sacrée pour Charest

JEAN DION
LE DEVOIR

Si Jean Charest est élu chef du Parti conservateur et devient premier ministre du Canada, l'universalité des programmes sociaux pourrait bien être remise en question. Mais dans un tel cas, il n'obtiendra pas l'aval de Brian Mulroney.

Tout à sa promesse de réduire la dette publique en comprimant les dépenses du gouvernement fédéral, le ministre de l'Environnement et candidat au leadership conservateur a donné à entendre, hier, que le principe de l'universalité ne survivrait peut-être pas au sérieux ménage qu'Ottawa devra faire dans ses finances.

«Le principe sacré, c'est de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, ce qui ne veut pas dire de venir en aide à tout le monde», a déclaré M. Charest lors d'une

première rencontre avec les médias montréalais depuis l'annonce de sa candidature.

«Nous sommes effondrés à un point, dans notre société, où il faut faire des efforts et reconnaître le fait que, si on doit aider ceux qui en ont le plus besoin, faisons-le, mais faisons-le de manière efficace sans mettre en péril l'avenir de tout le monde», a-t-il ajouté.

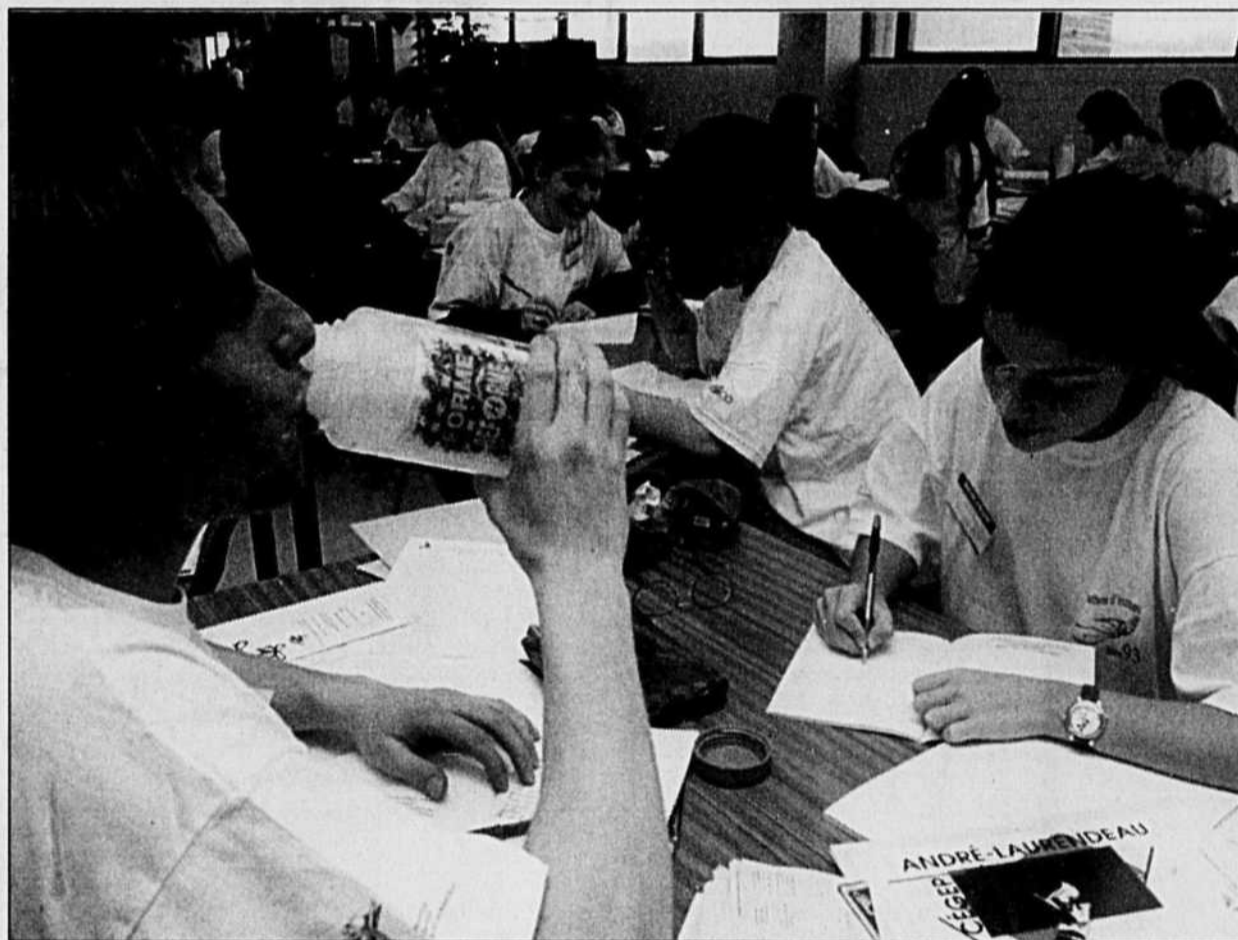
Cependant, à Ottawa, M. Mulroney se disait plutôt d'avis qu'en matière de soins de santé, l'abolition de l'universalité «n'est peut-être pas le meilleur programme à adopter pour quelqu'un qui veut faire campagne pour un poste possiblement vacant». Le premier ministre faisait allusion aux déclarations du ministre du Revenu et candidat possible, Otto Jelinek, et d'autres aspirants mineurs qui soutiennent que toutes les dépenses fédérales doi-

La position de Jean Charest n'est pas en accord avec la philosophie de Brian Mulroney.
PHOTO JACQUES GRENIER



VOIR PAGE A-10 : CHAREST

Ecrivez, écrivez, il en restera quelque chose!



Alors que 143 étudiants de cégep du Québec mesuraient leur performance à la plume hier après-midi, Marc Bouthillette puisait l'inspiration dans son opposition à la réforme.

«Oubliez les normes!»

Tel est le conseil que donne un écrivain aux 143 étudiants lancés dans un marathon d'écriture de 24 heures

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Il s'agit de 86 étudiants penchés sur leur plume, au cégep André-Laurendeau de Montréal, à participer depuis hier-après midi au marathon d'écriture, lancé par cet établissement collégial, qui s'est poursuivi toute la nuit, pour se terminer à 16 heures cet après-midi.

Au nombre de quatre-vingt-six à Montréal, de 40 au cégep de Chicoutimi, et de 17 à l'Institut maritime du Québec, à Rimouski, ces étudiants des cégeps ont en effet choisi de se lancer à la conquête de leur inspiration et de vaincre l'angoisse de la page blanche, dans le cadre d'un marathon de 24 heures, qui se clôturera par une rencontre avec les écrivains Marie Laberge et Louis Caron.

«Je me suis inscrit au marathon parce que j'écris tout le temps, explique François Giroux, étudiant hors-programme de 26 ans au cégep Maisonneuve, qui dit puiser une part de son inspiration dans son travail de serveur dans un bar. De la poésie, des réflexions... J'ai toujours gardé cela pour moi, et je ne sais pas où cela va finir, dit-il. Je crois que si écrire était nécessaire pour moi, je ne le ferais plus».

Lancée depuis trois ans par le service des affaires étudiantes du cégep André-Laurendeau, l'épreuve propose cette année aux étudiants la rédaction de textes d'humour, de poésie, d'opinion et de récits, laissant aussi la place à l'écriture libre, et à la discussion avec des personnalités des métiers de plume.

Pour Isabelle Plamondon, 19 ans, inscrite à l'École nationale d'aéronautique au programme

de réparation d'aéronef, le marathon d'écriture représente un défi à vaincre.

«L'an dernier, j'ai écrit 52 pages, dit-elle. Dans la vie, j'ai commencé à écrire un livre, j'écris beaucoup de poésie, et des nouvelles. Je me suis fixé comme objectif de publier d'ici trois ans».

Paradoxalement, c'est à 6h15 ce matin que débutait le véritable concours littéraire, qui déterminera le gagnant provincial du marathon.

«Il paraît que c'est à cette heure-là que l'on commence à vaincre la page blanche», lance sans rire Francine Duquette, directrice du service des affaires étudiantes du cégep André-Laurendeau.

C'est vers 6h du matin que l'on surmonte l'angoisse de la page blanche.

Sur les feuillets distribués par les organisateurs, on voyait déjà hier, en fin d'après-midi, se dessiner des introspections presque adolescentes, une langue plutôt inégale et une volonté ferme de tenir le coup jusqu'au lendemain.

Au survol des copies entamées par les étudiants, on découvrirait également que les textes les plus forts en substance n'étaient pas toujours ceux offrant la meilleure maîtrise de l'orthographe.

«Je vous demande pour une fois d'oublier les normes», a suggéré pour sa part aux étudiants Bruno Roy, président de l'Union des écrivains et des écrivains québécois, à la lancée du marathon.

L'an dernier, les organisateurs du marathon avaient fixé aux étudiants, un objectif de production d'une page l'heure, en écriture libre seulement. Cette année, le barème de productivité est tombé. Les étudiants sont par contre initiés par des romanciers, des journalistes et

VOIR PAGE A-10 : MARATHON

Le maintien de la clause «nonobstant» sera inévitable

Une source gouvernementale autorisée l'affirme

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Le gouvernement libéral aura à nouveau recours à la clause «nonobstant» en matière linguistique, peu importe la solution qui sera finalement retenue dans le litigieux dossier de l'affichage.

Dans la situation actuelle, il est impossible de ne pas utiliser la clause, a appris LE DEVOIR d'une source gouvernementale autorisée.

«Seul le retour au bilinguisme élimine tout recours à la clause, a indiqué notre source, qui préfère garder l'anonymat. Mais il faut coller à la réalité politique, le bilinguisme intégral n'est plus possible. Les scénarios présentés par le Conseil de la langue française nécessiteront donc le recours à la clause «nonobstant».

Dans la lettre qu'il avait fait parvenir en décembre au CLF, le ministre Claude Ryan, responsable de l'application de la Charte de la langue française, avait souligné sa préférence à ne plus utiliser la clause «nonobstant».

«Il me paraît juste et raisonnable d'envisager certaines modifications qui pourraient dispenser le gouvernement et l'Assemblée nationale de recourir de nouveau à la clause «dégrogatoire», écrivait M. Ryan.

Le CLF doit remettre d'ici au 31 mars au ministre son avis en la matière. Selon de nombreuses fuites, le Conseil recommandera que les propriétaires de petits commerces puissent afficher en anglais.

VOIR PAGE A-10 : NONOBTANT

Les commissions scolaires devront se serrer la ceinture

Québec leur imposera des réductions de dépenses de 5%

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUEBEC

L'éducation n'échappera pas au couperet, mercredi, lors de la publication des prévisions de dépenses du gouvernement.

Notamment, les 200 commissions scolaires devront réduire leurs dépenses propres de l'ordre de 5%, a appris LE DEVOIR.

Ces dépenses sont désignées dans le milieu comme «les autres dépenses excluant les salaires des enseignants», ce qui recouvre le salaire des cadres, l'entretien des immeubles, l'acquisition d'équipements et tout ce qui permet de faire fonctionner une école.

Il s'agit d'une réduction qui pourrait représenter au-delà de 50 millions sur environ un milliard. Le budget dévolu à l'école primaire et secondaire frise les cinq milliards, mais 80% passe en salaires.

Mais les compressions imposées au ministère de Mme Lucienne Robillard ne s'arrêtent pas là, a-t-on appris. Probable que l'éducation des adultes et la formation professionnelle vont devoir faire leur part.

Les principaux acteurs du réseau scolaire ont été informés mardi soir dernier de l'ampleur des compressions. S'ils ont promis de garder le secret et de résister aux questions fort insistantes des journalistes impatients, ils n'en préparent pas moins déjà une offensive publique pour dénoncer cette apparente contradiction d'un gouvernement qui fait de beaux discours sur la réussite scolaire, d'une part, et ampute les moyens à la disposition des acteurs, d'autre part.

Dans le milieu scolaire informé, on parle de compressions très importantes. On utilise le mot désinvestisse-

VOIR PAGE A-10 : COMMISSIONS

INDEX

| | |
|-------------------------|----------------------|
| ActualitésA2 | Horaires téléB7 |
| À VoirB10 | IdéesA9 |
| Agenda culturelB7 | Le MondeB5 |
| Annouces classées B4 | MontréalA3 |
| CultureB8 | Mots croisésB4 |
| ÉconomieA6 | PolitiqueA5 |
| ÉditorialA8 | SportsB6 |



Météo
Ensoleillé
Max.: -3
Détails en B4

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MARATHON *Un jury décidera*

SUIITE DE LA PAGE 1

des poètes, à différentes techniques d'écriture, tout au long du marathon.

Le gagnant provincial du concours, qui sera déterminé par un jury au cours des prochaines semaines, devra, sur le souhait des organisateurs, avoir la chance de voir son texte publié dans un quotidien ou dans une revue littéraire.

«Nous voulions offrir ce cadeau au grand gagnant du

concours, explique Francine Duquette. Mais nous avons fait des démarches auprès des journaux, et nous avons de la difficulté à obtenir une collaboration...».

Dans l'ensemble, les étudiants inscrits au marathon d'écriture y participent de leur propre chef. Mais plusieurs cégeps, confesse Mme Duquette, effectuent une certaine sélection quant aux élèves qui les représentent à l'épreuve.

«Nous avons fixé une limite de quatre élèves par cégep, puisque il y a 45 cégeps (publics) dans la province».

NONOBTANT *Trop risqué*

SUIITE DE LA PAGE 1

Sur la base de distinctions juridiques entre les personnes physiques et les personnes morales, le CLF croit que le gouvernement pourrait ainsi éviter de renouveler la clause «nonobstant», qui vient à échéance le 22 décembre de cette année.

Le recours à cette clause avait permis au gouvernement libéral, en 1988 et pour une période de cinq ans, de soustraire la loi 178 sur l'affichage à l'application de la Charte canadienne des droits et libertés. Peu auparavant, la Cour suprême avait jugé que les dispositions de la Loi 101 sur l'affichage contenaient la Charte des droits.

Le milieu anglophone a toujours reproché au gouvernement libéral d'avoir eu recours à la clause dérogatoire.

Pour éviter le retour à une situation politique tendue, le Conseil de la langue française, qui doit également examiner d'autres dispositions de la loi 101, a commandé des avis juridiques sur l'affichage afin de trouver des solutions susceptibles d'obtenir l'aval de la Cour suprême.

Même si ces solutions devaient être retenues, insiste notre source, le recours à la clause «nonobstant» restera. «Le gouvernement ne va pas renoncer à la clause et ensuite tester devant les tribunaux le scénario retenu. C'est beaucoup trop risqué».

Car même si l'affichage bilingue devait être permis pour les petits commerces, il restera interdit pour les grandes sociétés. Et on ne peut présumer, en dépit des analyses des juristes qui ont travaillé pour le CLF, que la Cour suprême ne verra pas dans ce dernier cas une limite à la liberté d'expression.

Les subtiles distinctions entre les différents types de commerces, telles qu'elles ont été élaborées par le CLF, soulèvent par ailleurs des doutes chez d'autres juristes.

Le constitutionnaliste Henri Brun, de l'Université Laval, s'étonne que l'on se complique ainsi la vie. Pourquoi ne pas tout simplement tester la loi 178 telle qu'elle existe présentement? demande-t-il.

La distinction affichage intérieur-extérieur est beau-

coup plus simple à contrôler que des critères basés sur la propriété et le nombre d'employés dans un commerce. De plus, elle préserve le visage français du Québec, ce qui est précisément l'objectif de la loi 101, explique-t-il.

«La Cour suprême a évolué et la situation au Québec n'est plus celle qui prévalait en 1988».

«À l'époque, la Cour suprême avait été extrêmement stricte et exigeante pour la loi 101. Il fallait que l'unilinguisme dans l'affichage soit «nécessaire» pour le Québec. Depuis, et nombre de jugements le démontrent, elle demande plutôt que la mesure qui doit restreindre l'un des droits de la Charte canadienne soit «raisonnablement nécessaire» et elle est prête à laisser de la marge de manoeuvre. Et avec la loi 178, le Québec n'en est plus à l'unilinguisme intégral.»

La Cour suprême a aussi reconnu, au cours des dernières années, que la liberté commerciale, qu'elle avait voulu protéger dans l'arrêt Ford sur l'affichage, pouvait être limitée, ajoute M. Brun.

«La marge de manoeuvre juridique est beaucoup plus grande que de s'en tenir à la seule question des petits commerces», soutient-il.

Henri Brun fait par ailleurs partie des juristes consultés par le Parti québécois en matière linguistique. À la fin février, le chef péquiste Jacques Parizeau avait annoncé qu'il avait commandé lui aussi un avis sur l'affichage.

Au Parti québécois, on reste opposé à la loi 178, mais on croit, comme M. Brun, que la Cour suprême avait mal évalué les dispositions sur l'affichage en 1988. La Cour avait alors pris comme postulat que l'affichage devait refléter le visage du Québec.

Aujourd'hui, on pourrait plutôt plaider que pour protéger son côté francophone, ce que la Cour suprême accepte, le Québec doit refléter un visage français. La nuance est importante, dit-on.

Le Parti québécois aura l'occasion d'élaborer davantage sur ces questions la semaine prochaine, puisqu'il présentera officiellement jeudi le rapport de son Groupe de travail sur la place des anglophones dans un Québec souverain.

Sade en spectacle: est-ce bien nécessaire?

SYLVAIN CORMIER
LE DEVOIR

«Sade en spectacle: est-ce vraiment indispensable?», me lançait tout de go un ami en début de semaine. Difficile d'échapper à la question. En effet, que peut bien offrir Sade en dehors de son élément naturel, le disque compact en sourdine dans les salons bien mis et dotés de systèmes de son conséquents, où ses rythmes chaloupés, ses arrangements luxueux et sa voix caressante se répandent dans les conditions qu'ils méritent? Pourquoi braver la froidure, l'inconfort d'un aréna de hockey pour vivre une expérience qui ne peut être que de moindre qualité?

Hier soir au Forum, devant 5000 fans qui n'avaient cure des mauvaises conditions d'écoute et qui ne demandaient qu'à la voir, elle, le plus en chair possible, fut-ce à 50 mètres, Sade Adu (c'est le groupe qui s'appelle Sade tout court) a tout fait pour compenser. Pour que l'on oublie la dimension du Forum et la distance qui nous séparait d'elle. Les éclairages calorifères, mauves et violets d'enfer, jaunes et orangés sahariens, verts luxuriants, réchauffaient au moins le regard. La sono, précise et riche, rendait presque sans perte de définition les textures subtiles auxquelles les albums nous ont habitués. Les sept musiciens y étaient pour beaucoup, plutôt efficaces, parfois brillants (le batteur, en particulier, était capable de syncoper son funk avec une belle aisance), épou-

sant les contours de la voix inimitable de la belle Nigériane.

Sade Adu, quant à elle, n'avait qu'à se trémousser légèrement le popotin et la foule exultait. À certains moments, je me serais cru dans un immense club topless pour richards, tellement elle menait les spectateurs au rythme de ses déhanchements. Fort aguichante dans une robe moulante deux-pièces qui lui donnait à la fois un air de sirène (comme dans le clip de *No Ordinary Love*) et quelque chose de la Jinny du Major Nelson, elle était parfaitement consciente des effets qu'elle provoquait, en rajoutant ça et là, mais avec une grâce infinie, gardant en tout temps le port princier qu'on lui connaît.

Bien amorcé avec les succès des débuts, *The Sweetest Taboo* (1985), *Your Love is King* (1984) et *Smooth Operator* (1984), on a d'abord eu l'impression que Sade Adu réussirait vraiment l'impossible, qu'elle parviendrait à rapetisser le Forum en Spectrum, mais c'était vraiment trop demander. La litanie des nouvelles chansons, rassemblées au milieu du spectacle, trop peu familières, de *Like A Tattoo* à *Kiss Of Life*, a rapidement refroidi l'atmosphère, et laissé l'auditoire seul avec les courants d'air du trop puissant système de ventilation de l'enceinte. Autour de moi, on remettait les manteaux sur les épaules et se recroquevait en attendant le prochain refrain connu: mauvais signe. Des nouvelles of-frades, seule la très gospel *Pearls*,



Sade Adu

avec ses alléluias chantés haut et fort - je ne savais pas Sade Adu dotée d'un tel coffre -, a recueilli l'assentiment général.

Pouvait-on souhaiter plus d'une musique que Sade Adu décrit elle-même dans la livraison de décembre du magazine britannique *Vox* comme «de la sorte qui rend les gens à l'aise dans les ascenseurs et les supermarchés»? Probablement pas. Le parterre a eu beau se mettre à danser pendant les deux chansons du premier rappel, *Cherish The Day* et la superbe *Paradise*, il n'en apparaissait pas moins évident, malgré les efforts déployés, qu'un spectacle de Sade Adu est un pis-aller. Qu'à moins d'amener son sofa et sa robe de chambre au Forum, le plaisir de la voir et de l'entendre en personne ne fait pas le poids.

Les propos de Côté sur la prostitution font réagir

DANNY VEAR ET PC

Après le dossier des sages-femmes et celui des thérapies alternatives, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, essaie «encore une fois» de défendre une position avant-gardiste en proposant la légalisation de la prostitution.

Le président de la Corporation professionnelle des médecins, Augustin Roy, a accueilli avec une pointe d'humour la déclaration du ministre en faveur de la légalisation de la prostitution.

«Je respecte le ministre Côté comme individu. Il a ses idées. Il les lance toujours un peu maladroitement. C'est dans sa nature d'être fougueux», explique M. Roy.

Plutôt à couteaux tirés avec le ministre dans le dossier des sages-femmes, le président de la Corporation des médecins a salué le courage du ministre Côté sur cette question. «Ce serait un débat à faire», a-t-il dit.

Selon M. Roy, la prostitution est un problème de société qu'il faut avoir le courage d'évaluer objectivement. «Il y a du pour et du contre. Peut-être que la légalisation de la prostitution permettrait un meilleur contrôle de la santé publique. Peut-être diminuerait-elle la fréquence de certaines maladies transmises sexuellement. Il faudrait étudier la question sérieusement», a expliqué le président de la Corporation des médecins.

Selon lui, il faut éviter d'adopter une position morale sur la prostitution. «Il faut être réaliste. Ça existe. Se boucher les yeux serait hypocrite», dit-il.

Pendant que M. Roy s'amusa des propos du ministre Côté, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, n'entendait pas à rire. Furieux, presque hors de lui, M. Ryan a accusé les journalistes de faire eux-mêmes de la prostitution avec cette affaire.

«On en reparlera en temps utile, pas en faveur d'une déclaration accidentelle. Cessez de faire de la prostitution, de courir après chacun à propos de la moindre déclaration. C'est du véritable racolage», a lancé le ministre en tournant le dos aux caméras de télévision.

Toujours sur un ton aussi colérique, M. Ryan s'est retourné vers la presse pour ajouter: «Des fois, on fait un travail très sérieux et on n'en entend pas parler. Vous n'avez pas de questions. Puis, au moindre petit pérorage

(sic), au moindre petit pet à gauche et à droite, vous courez après tout le monde».

À l'Assemblée nationale, plusieurs autres députés et ministres ont abordé ce débat de société sur un ton beaucoup plus serein.

Par exemple, la députée Claire-Hélène Hovington, libérale de Matane, a reconnu la justesse de la proposition du ministre Côté si on considère uniquement le point de vue de la santé.

«Là où mon collègue a raison, c'est du côté de la santé. Ce serait un des moyens les plus faciles de contrôler la santé. La prostitution est le plus vieux métier du monde et personne n'a jamais réussi à contrer ce métier-là, mais au niveau du contrôle des maladies sexuelles, la légalisation serait le moyen le plus sûr de les prévenir», a dit Mme Hovington.

Le ministre de la Justice, Gil Rémillard s'est dissocié des propos du ministre de la Santé. «Comme ministre de la Justice, ma préoccupation est la violence faite aux femmes dans le milieu de la prostitution. En légalisant la prostitution, je doute qu'on règle le problème de la violence faite aux femmes», a dit le ministre Rémillard.

Il y a aussi de la division au sein de l'opposition péquiste dans ce dossier. Le porte-parole en matière de santé, le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Rémy Trudel, a prétendu qu'il est maintenant temps pour la société québécoise de tenir un débat là-dessus.

«C'est une idée qui mérite analyse sur le plan de la santé publique, puisque le fait existe et qu'un grand nombre de pays ont décidé d'encadrer ces pratiques», a dit le député Trudel.

«Cette question mérite un débat public. Le PQ n'a pas encore de position de parti là-dessus mais n'a aucune crainte sur l'opportunité de tenir un tel débat», a ajouté M. Trudel.

Son collègue, André Boulerice, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, prône carrément la création d'un quartier où la prostitution serait légalisée sous contrôle policier.

«Nous avons vécu et nous continuons de le vivre dans le centre-ville et dans le centre-est de Montréal: c'est une chasse au chat et à la souris, a dit M. Boulerice. Il faudra une fois pour toutes, s'il y a des politiciens qui ont le courage de le faire, en arriver un jour à légaliser la prostitution.»

CHAREST *Fédéralisme de coopération*

SUIITE DE LA PAGE 1

problèmes à la pièce», se défend-il.

De ces propos au dossier constitutionnel, il n'y a qu'un pas, que M. Charest a effectué en soulignant que le débat allait désormais devoir se faire «dans un contexte différent». Au sens large, cela signifie que les gouvernements «doivent orienter leurs actions vers les citoyens qu'ils servent».

«On peut régler plusieurs dossiers sans passer par la Constitution. Les solutions ne doivent pas attendre, qu'il s'agisse de main-d'oeuvre ou d'objectifs nationaux pour le pays. Nous avons donc intérêt à démontrer qu'on peut très bien faire fonctionner la fédération sans être toujours limités par le passage d'un dossier dans le corridor constitutionnel.»

Car la Constitution, ajoute-t-il, «est un élément réducteur. Quand on aborde nos enjeux de société strictement sur le plan des juridictions, ça réduit nos horizons et l'éventail des solutions.»

À cet égard, toutes les structures, de même que les chevauchements qu'elles impliquent, doivent être remises en question. Mais cela ne signifie pas, dit Jean Charest, que les pouvoirs exclusifs en matière de main-d'oeuvre, par exemple, seront remis au Québec demain matin.

«Il y a une réconciliation à faire parce qu'on a aussi un système d'assurance-chômage. Il y a un pont à faire entre les deux. On ne peut pas mettre de l'avant un programme efficace en matière de main-d'oeuvre sans en même temps mettre au service de ses initiatives le régime d'assurance-chômage», explique le ministre.

Par ailleurs, en matière de réforme constitutionnelle, «la balle est aujourd'hui dans le camp du Québec. Il y aura bientôt une élection générale sur cette question. M. Parizeau a déjà dit que c'était l'enjeu pour lui. Les Québécois auront à se prononcer, et le débat reprendra de là au niveau canadien.»

COMMISSIONS *Nouvelles taxes?*

SUIITE DE LA PAGE 1

ment. On se scandalise de voir que Québec décentralise beaucoup de responsabilités vers les commissions scolaires, comme il a commencé à le faire ces dernières années, mais tout en leur coupant les vivres.

Il est possible que ce manque à gagner soit éventuellement compensé par une augmentation des taxes scolaires. Mais le sujet n'a pas encore été formellement abordé, semble-t-il.

L'an dernier, le ministre de l'Éducation de l'époque, Michel Pagé, se refusait à abolir le plafond de 35 cents par 100\$ d'évaluation foncière imposé aux commissions scolaires, les contribuables ayant déjà été passablement échaudés au cours des dernières années par diverses hausses de taxes.

Il envisageait plutôt, le cas échéant, d'assouplir la loi pour permettre aux commissions scolaires de défoncer

ce plafond à l'occasion, pour des projets spécifiques, comme un service de transport scolaire le midi, sans devoir convoquer un référendum comme l'y oblige la loi.

Dans le document de réflexion *Vivre selon nos moyens*, le gouvernement évoquait clairement la voie d'un financement local plus important de l'éducation au Québec. Il signalait que le financement par le biais des taxes foncières scolaires représente un peu moins de 10% des dépenses des commissions scolaires.

Québec avançait également comme solution une «rétribution plus importante des premiers bénéficiaires, les étudiants, un apport plus grand de sources locales de financement ou encore d'une contribution plus importante des entreprises au financement de la formation professionnelle».

Déjà l'an passé, Québec a doublé les frais d'inscription à certains cours offerts en perfectionnement à l'éducation des adultes.



10e Anniversaire

18 - 19 - 20 - 21 mars 1993

MONTRÉAL, Place Bonaventure

Tél.: (514) 766-1932

ÊTRE EN SANTÉ, C'EST AUSSI SAVOIR

Médecins, thérapeutes et d'autres professionnels sont disponibles à répondre à vos questions

Ateliers, Dégustations et Massages gratuits Techniques nouvelles - Produits naturels et vitamines

ENTRÉE LIBRE POUR LES FEMMES ENCEINTEES

HEURES D'OUVERTURE

| | |
|-------------|-----------|
| Jeu. 18 | 14h à 22h |
| Vend. 19 | 10h à 22h |
| Samedi 20 | 10h à 22h |
| Dimanche 21 | 10h à 19h |

PRIX D'ENTRÉE

| | |
|---------------------------|---------|
| Admission générale | 7.00\$ |
| Étudiants, 55 ans et plus | 5.00\$ |
| Enfants 10 ans et moins | gratuit |

2 HEURES DE GARDERIE GRATUITE
POUR L'ENFANT DE PLUS DE 2 ANS.

En collaboration avec:

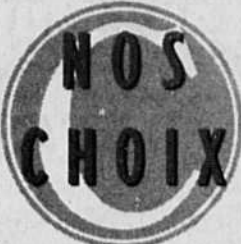
cjms 1280

LE DEVOIR

La revue Défi Santé et un agenda '93 seront remis gratuitement
(1 par famille jusqu'à épuisement des stocks)

Conférences et ateliers du samedi 20 mars 1993

| | |
|-------|---|
| 13h00 | Daniel Biron, acupuncteur, «Les 5 éléments de la médecine chinoise» |
| 13h45 | Francine Galarneau, phytothérapeute, «L'histoire qui refuse de mourir» |
| 14h30 | Raymond Bontemps, biologiste, «Les microcytes, une révolution biologique» |
| 15h00 | Joëlle Tourigny Pélipé, naturopathe, «La germination» (ATELIER) |
| 15h30 | Lise Gauthier, aromathérapeute, «Le rôle vital des huiles essentielles sur nos cellules» |
| 16h00 | Jean-Pierre Gauthier, «Histoire de la maladie» |
| 16h30 | Cécile Laineuse de l'Association du centre Hito, «Le shiatsu» (ATELIER) |
| 16h45 | Jocelyn Demers, psychologue, «Dialoguer avec le subconscient pour guérir» |
| 17h00 | Dr Jean Drouin, président de la médecine holistique du Québec |
| 17h30 | Raymond Bontemps, biologiste, «Les microcytes, une révolution biologique» (ATELIER) |
| 17h45 | Chantal Gerber, pharmacienne holistique, directrice générale des laboratoires Holistica d'Europe |
| 18h00 | Jeanette Giguère et Aïna Beauvois, «Les bienfaits et les secrets de l'aloès» |
| 18h15 | Séphanie Bouscousan, psychologue, «Maîtriser de façon saine en déjouant les régimes «yo-yo»» (ATELIER) |
| 18h45 | Diane Ferron, spécialiste en écologie humaine et environnementale, «Se nourrir d'aliments biologiques avantage notre santé et celle de notre planète» |
| 19h00 | Fédération québécoise des massagers et massothérapeutes, «Les mentastics (petits mouvements de relaxation)» (ATELIER) |
| 19h30 | Maurice Nicol, phytothérapeute, «Les huiles essentielles» |
| 19h45 | Groupes d'enseignants de l'école Tai chi quan de Chi du Québec, (ATELIER DE TAI CHI QUAN) |
| 19h50 | Dr Roland Albert, pédiatre |
| 20h00 | Philippe Picard, médecin homéopathe, «Homéopathie: un plus pour votre santé! Pourquoi, pour qui, et comment?» |
| 20h30 | Lise Bourbeau, fondatrice du Centre Écoute ton corps, «Les causes cachées des maux et des maladies» |



Danse

Ascendance: quatre danses contemporaines d'Inde, d'Afrique noire, du Mexique et de Bali, réunies en un seul programme à l'Espace Tangente, au sein de l'Agora. Une façon directe et franche de célébrer les chorégraphes multi-ethniques pancanadiens. Pour tous publics en quête d'imaginaire et de chaleur humaine. À l'opposé, mais seulement un étage au-dessus dans le même édifice, les *Adieux* implacables de Jean-Pierre Perreault, sans audace mais exemplaires à plusieurs titres. Pour fidèles, âmes tourmentées et esprits rigoristes.
Valérie Lehmann

Rock

The Pursuit Of Happiness. Le spectacle Bud du mois, dans la foulée du dernier programme-double Possession Simple-Capitaine Nô qui a brassé les enkylosés d'un hiver trop persistant au Spectrum et au Capitole de Québec, amorce le printemps avec un programme-triple plutôt chaleureux qui hâtera assurément la fonte des congères. Dans l'ordre d'apparition: Boy On A Dolphin, directement d'Angleterre; Gogh Van Go et The Pursuit Of Happiness, chantres torontois d'un pop-rock articulé et vibrant Mercredi (24 mars) à 20h, gratuit avec laisser-passer.
Sylvain Cormier

Classique

Les Violons du roy ne fêtent leur dixième anniversaire qu'à l'automne mais déjà on peut avoir un avant-goût de l'excellence de cet ensemble dirigé par Bernard Labadie en allant l'entendre dimanche à 20h à la salle Claude-Champagne, l'invité de Pro Musica.

L'Orchestre à cordes du Conservatoire de musique de Montréal sous la direction de Raymond Dessaints présente un concert Elgar-Mozart-Vivaldi samedi à 14h à la salle Tudor du magasin Ogilvy et en reprise le lendemain à 20h à l'église Saint-Marc de Rosemont.

Voix de femmes. L'un des rares chœurs de voix de femmes au Québec, la Chorale du Gesù dirigée par Patricia Abott donne un récital de chants sacrés et profanes dimanche à 14h30 à l'église Sainte-Bernadette, angle 16e avenue et Bélanger.
Marie Laurier

Arts visuels

Eat Me, Drink Me, Love Me. L'installation des artistes Martha Fleming et Lyne Lapointe, issue du projet new-yorkais du New Museum of Contemporary Art en 1990, redéfinit un refuge de plaisir et de désir pour les femmes. Un plancher surélevé incrusté de pierreries, des cabinets de curiosités... la magie opère. Galerie Rochefort, espace 124, 372 rue Sainte-Catherine ouest. Jusqu'au 27 mars 1993.
Marie-Michèle Cron

A QUÉBEC

Pluralité 92-93. Une exposition itinérante du Conseil de la Peinture du Québec, présente des oeuvres récentes de 22 artistes, représentatives de l'art actuel. À la Galerie de la Place du Palais Montcalm, dont le mandat est d'accueillir et de diffuser les arts visuels. Jusqu'au 28 mars.

Tuyo. Musique sur instruments inventés, un spectacle inédit de la série Scène Branchée de l'Institut Canadien de Québec, qui présente des oeuvres originales, souvent des premières. À l'Auditorium Joseph-Lavergne de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, 18-19 mars, 20 h.

Contrevent. Le groupe de jazz actuel, d'influence pop-rock et world beat, livrera des pièces de son nouvel album, *Terre de feu*, à L'Anglicane, 33 rue Wolfe, Lévis. 18-19 mars, 20 h 30.

Films sur l'art. Le Musée du Québec présente une sélection de 14 films et vidéos, dont *Le jardin des ombres* du Québécois François Girard présenté vendredi, puisée au 11e Festival international du film sur l'art (FIFA) de Montréal. L'occasion de faire le point sur l'art d'aujourd'hui et de réfléchir sur l'art du passé. Les 19 mars à 19 h 30, 20 et 21 mars à 13 h et 15 h.
Serge Laplante

À VOIR

LE DEVOIR, LE VENDREDI 19 MARS 1993

Le père du
Chicago blues
est à Montréal!



À l'instar de tous les grands de la première génération du blues de Chicago, Jimmy Rogers est originaire du Mississippi. Il était présent lorsque le blues s'est conjugué avec le bitume, avec, pour faire chic, l'urbanité, après avoir fait dans la rase campagne pendant des années.

BEER Siquors WINES
Theresa's Lounge
THERESA NEEDHAM ENTERTAINMENT
Fri. - Sat. - Sun.
Ph. 548-8805
4801 INDIANA AVE.
CHICAGO

L'ÉVÈNEMENT

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La semaine dernière, Buddy Guy et Lil' Ed étaient en ville. D'ici un mois, ce sera au tour d'Albert Collins ainsi que de Johnny Copeland de monter sur la scène du Spectrum. En attendant que ces deux Texans débarquent leurs équipements, chacun ou chacune, et vice-versa, aurait intérêt à se rendre ce soir ou demain soir au G-Sharp où se produira l'auteur de *You're Sweet* et *Ludella*.

Son nom? Quelle question! Il s'agit évidemment de Jimmy Rogers. L'archétype du type dont tout le monde a goûté les subtilités rythmiques sans jamais savoir son nom parce que son nom était toujours placé en-dessous, pour ne pas dire en bas, des types qu'il a accompagnés de 1947 au milieu des années soixante.

Jimmy Rogers, il faut le clamer très haut, pour ne pas dire très fort, est le guitariste qui a FAIT le style rythmique du blues dit de Chicago. Pendant que Muddy, son complice plus que son patron, chantait les eaux boueuses du Mississippi en les punctuant de notes sales mais très bien ficelées, notre Rogers suivait le cours des choses, de la vie musicale, avec une constance si remarquable qu'il fut, durant toutes les années cinquante, le rythmicien de la maison Chess.

S'il y a un musicien de blues qui a été abondamment pillé par les maqueureaux de l'histoire, c'est bel et bien Jimmy Rogers.

Autrement dit, l'invité du G-Sharp, situé boulevard Saint-Laurent, fut un des principaux amants des belles infidèles qui cotoyaient Little Walter, Elmore James, Otis Spann, Pinetop Perkins, Junior Wells, Willie Dixon, Little Mabon, Otis Rush, Howlin' Wolf, Sonny Boy Williamson, Jimmy Reed et, bien entendu, Muddy Waters. Tous ces bonshommes intimes liés à l'accouchement du blues de Chicago, Jimmy Rogers les a soutenus quand ce n'était pas l'inverse. Car il se trouve que Jimmy Rogers a participé aux débuts de Muddy Waters, donc de l'étiquette Chess, ce qui signifie qu'il était présent lorsque le blues s'est conjugué avec le bitume, avec, pour faire chic, l'urbanité, après avoir fait dans la rase campagne pendant des années.

À l'instar de tous les grands de la première génération du blues de Chicago, Jimmy Rogers est originaire du Mississippi. Il est né à Ruleville, en plein milieu du Delta, le 3 juin 1924. Comme tous ses complices de cette génération dite première, sa passion pour les chants qu'il entendait chez lui comme dans les champs de coton, l'a amené à construire sa propre guitare.

Au milieu des années trente, il peaufine son style en écoutant les blues de Big Bill Bronzy, Arthur Crudup, Memphis Minnie, Robert Lockwood et Joe Willie Wilkins. Il va apprendre. Puis il va créer. Il va apporter au blues des subtilités qu'aujourd'hui tout un chacun a subtilisées. S'il y a un musicien de blues qui a été abondamment pillé par les maqueureaux de l'histoire, c'est bel et bien Jimmy Rogers.

Heureusement pour nous, Kim Wilson, le chanteur et harmoniciste des Fabulours Thunderbirds, s'est souvenu il y a trois ans de Jimmy Rogers. Il a produit un album, *Ludella* sur étiquette Antone's. Un album qui a remis l'art singulier de Jimmy Rogers sur l'avant-scène.

Accompagné notamment de Ted Harvey à la batterie et de Piano Willie, Rogers vous convaincra avec d'autant plus de facilité qu'avec B.B. King et John Lee Hooker, il est un des plus grands bluesmen ayant toujours les deux pieds sur terre. C'est dit.

LA TÉLÉ

C E S O I R

L'AVENTURE
Première d'une nouvelle série soulignant les 20 ans du Club Aventure. Des chanteurs nous font connaître des pays. Ce soir, Jim Corcoran est en Égypte. Ils trouveront naturellement le moyen de chanter leurs grands succès.
(Radio-Canada, 19h)

ARACHNOPHOBIE
Film d'horreur, drôle par bouts. Une araignée dangereuse se glisse dans le cercueil d'un explorateur décédé et fait des ravages. Réalisé aux États-Unis en 1990.
(Radio-Canada, 19h 30)

CHASSE À L'HOMME VERSION JANETTE
Une femme de 40 ans cherche un homme. Janette Bertrand fait le tour de la question.
(Radio-Québec, 21h)

THE AFRICAN QUEEN
Merveilleux film de John Huston avec Humphrey Bogart et Katharine Hepburn. Pendant la guerre de 1914, au Congo, un aventurier et la soeur d'un missionnaire s'unissent pour couler une canonnière allemande. Le film sera interrompu périodiquement par les responsables de PBS qui font leur campagne de financement.
(PBS, 20h)

LE POINT MÉDIAS
L'émission entière est consacrée au Big Bang télévisuel, soit à la multiplication prochaine des canaux.
(Radio-Canada, 22h 25)

S A M E D I

LA BANDE DES SIX
La bande reçoit le metteur en scène Claude Poissant et le collectionneur Marc-André Bovet.
(Radio-Canada, 17h)

LA FÊTE DE LA MUSIQUE
De Montréal et de Paris, spectacle de chansons pour souligner la Journée internationale de la francophonie.
(TV5, 21h)

L'IMPASSE
Drame policier avec Kevin Costner, Gene Hackman et Sean Young. Un officier du Pentagone cherche à démasquer l'assassin de la maîtresse de son patron. Bien fait.
(Radio-Canada, 23h 10)

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT
Au tournant du siècle, un jeune Français s'éprend successivement de deux soeurs anglaises. Un bon Truffaut, qui remonte à 1971. Sous-titré en anglais.
(CBC, 1h 45)

D I M A N C H E

ÉLECTIONS FRANÇAISES
En direct, les résultats des élections législatives françaises, premier tour.
(TV5, 13h 30)

RAISON CALEÇON
Après *Raison Passion*, voici *Raison Caleçon*, avec deux échappés du Groupe Sanguin, Dominique Lévesque et Dany Turcotte. Gags et parodies sont à l'honneur.
(Musique Plus, 19h)

ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON
Rétrospective de la carrière d'André-Philippe Gagnon.
(Radio-Canada, 20h)

BATMAN
Jack Nicholson y est formidable. Ce drame fantastique réalisé en 1989 met en scène un justicier qui se donne l'apparence d'une chauve-souris géante luttant contre les méchants. Pour les décors.
(TVA, 20h)

JUNO AWARDS
Céline Dion anime le 22e gala récompensant les artistes de la musique au Canada.
(CBC, 20h)

AU PAYS DES ENFANTS
Anne-Marie Dussault anime. Documentaire sur la pauvreté dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.
(Radio-Canada, 21h 30)

LISE ET JANETTE
Lise Payette reçoit Janette Bertrand. Ça va parler pour parler.
(TVA, 22h)

LES ENCHAÎNÉS
Drame d'espionnage de Hitchcock. Ingrid Bergman et Cary Grant y font un duo hors pair. Et le suspense vaut tous ceux d'Hollywood.
(Radio-Canada, 23h 15)
Paule des Rivières

TNM LE MALENTENDU info: 861 0563

CAMUS EN MARS

TNM CAMUS NCT

VOTRE PASSEPORT EN MARS

NCT CALIGULA info: 253 8974

ASSISTEZ A L'UN DES SPECTACLES ET OBTENEZ UN TARIF MOITIÉ PRIX ADULTE POUR L'AUTRE PRODUCTION, SUR PRÉSENTATION DU BILLET

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MARATHON *Un jury décidera*

SUITE DE LA PAGE 1

des poètes, à différentes techniques d'écriture, tout au long du marathon.

Le gagnant provincial du concours, qui sera déterminé par un jury au cours des prochaines semaines, devrait, au souhait des organisateurs, avoir la chance de voir son texte publié dans un quotidien ou dans une revue littéraire.

«Nous voulons offrir ce cadeau au grand gagnant du

concours, explique Francine Duquette. Mais nous avons fait des démarches auprès des journaux, et nous avons de la difficulté à obtenir une collaboration...».

Dans l'ensemble, les étudiants inscrits au marathon d'écriture y participent de leur propre chef. Mais plusieurs cégeps, confesse Mme Duquette, effectuent une certaine sélection quant aux élèves qui les représentent à l'épreuve.

«Nous avons fixé une limite de quatre élèves par cégep, puisque il y a 45 cégeps (publics) dans la province».

NONOBTANT *Trop risqué*

SUITE DE LA PAGE 1

Sur la base de distinctions juridiques entre les personnes physiques et les personnes morales, le CLF croit que le gouvernement pourrait ainsi éviter de renouveler la clause «nonobstant», qui vient à échéance le 22 décembre de cette année.

Le recours à cette clause avait permis au gouvernement libéral, en 1988 et pour une période de cinq ans, de soustraire la loi 178 sur l'affichage à l'application de la Charte canadienne des droits et libertés. Peu auparavant, la Cour suprême avait jugé que les dispositions de la Loi 101 sur l'affichage contenaient la Charte des droits.

Le milieu anglophone a toujours reproché au gouvernement libéral d'avoir eu recours à la clause dérogatoire.

Pour éviter le retour à une situation politique tendue, le Conseil de la langue française, qui doit également examiner d'autres dispositions de la loi 101, a commandé des avis juridiques sur l'affichage afin de trouver des solutions susceptibles d'obtenir l'aval de la Cour suprême.

Même si ces solutions devaient être retenues, insiste notre source, le recours à la clause «nonobstant» restera. «Le gouvernement ne va pas renoncer à la clause et ensuite tester devant les tribunaux le scénario retenu. C'est beaucoup trop risqué.»

Car même si l'affichage bilingue devait être permis pour les petits commerces, il restera interdit pour les grandes sociétés. Et on ne peut présumer, en dépit des analyses des juristes qui ont travaillé pour le CLF, que la Cour suprême ne verra pas dans ce dernier cas une limite à la liberté d'expression.

Les subtiles distinctions entre les différents types de commerces, telles qu'elles ont été élaborées par le CLF, soulèvent par ailleurs des doutes chez d'autres juristes.

Le constitutionnaliste Henri Brun, de l'Université Laval, s'étonne que l'on se complique ainsi la vie. Pourquoi ne pas tout simplement tester la loi 178 telle qu'elle existe présentement? demande-t-il.

La distinction affichage intérieur-extérieur est beau-

coup plus simple à contrôler que des critères basés sur la propriété et le nombre d'employés dans un commerce. De plus, elle préserve le visage français du Québec, ce qui est précisément l'objectif de la loi 101, explique-t-il.

«La Cour suprême a évolué et la situation au Québec n'est plus celle qui prévalait en 1988.

«À l'époque, la Cour suprême avait été extrêmement stricte et exigeante pour la loi 101. Il fallait que l'unilinguisme dans l'affichage soit «nécessaire» pour le Québec. Depuis, et nombre de jugements le démontrent, elle demande plutôt que la mesure qui doit restreindre l'un des droits de la Charte canadienne soit «raisonnablement nécessaire» et elle est prête à laisser de la marge de manoeuvre. Et avec la loi 178, le Québec n'en est plus à l'unilinguisme intégral.»

La Cour suprême a aussi reconnu, au cours des dernières années, que la liberté commerciale, qu'elle avait voulu protéger dans l'arrêt Ford sur l'affichage, pouvait être limitée, ajoute M. Brun.

«La marge de manoeuvre juridique est beaucoup plus grande que de s'en tenir à la seule question des petits commerces», soutient-il.

Henri Brun fait par ailleurs partie des juristes consultés par le Parti québécois en matière linguistique. À la fin février, le chef péquiste Jacques Parizeau avait annoncé qu'il avait commandé lui aussi un avis sur l'affichage.

Au Parti québécois, on reste opposé à la loi 178, mais on croit, comme M. Brun, que la Cour suprême avait mal évalué les dispositions sur l'affichage en 1988. La Cour avait alors pris comme postulat que l'affichage devait refléter le visage du Québec.

Aujourd'hui, on pourrait plutôt y plaider que pour protéger son côté francophone, ce que la Cour suprême accepte, le Québec doit refléter un visage français. La nuance est importante, dit-on.

Le Parti québécois aura l'occasion d'élaborer davantage sur ces questions la semaine prochaine, puisqu'il présentera officiellement jeudi le rapport de son Groupe de travail sur la place des anglophones dans un Québec souverain.

COMMISSIONS *Nouvelles taxes?*

SUITE DE LA PAGE 1

ment. On se scandalise de voir que Québec décentralise beaucoup de responsabilités vers les commissions scolaires, comme il a commencé à le faire ces dernières années, mais tout en leur coupant les vivres.

Il est possible que ce manque à gagner soit éventuellement compensé par une augmentation des taxes scolaires. Mais le sujet n'a pas encore été formellement abordé, semble-t-il.

L'an dernier, le ministre de l'Éducation de l'époque, Michel Pagé, se refusait à abolir le plafond de 35 cents par 100\$ d'évaluation foncière imposé aux commissions scolaires, les contribuables ayant déjà été passablement échaudés au cours des dernières années par diverses hausses de taxes.

Il envisageait plutôt, le cas échéant, d'assouplir la loi pour permettre aux commissions scolaires de défoncer

ce plafond à l'occasion, pour des projets spécifiques, comme un service de transport scolaire le midi, sans devoir convoquer un référendum comme l'y oblige la loi.

Dans le document de réflexion *Vivre selon nos moyens*, le gouvernement évoquait clairement la voie d'un financement local plus important de l'éducation au Québec. Il signalait que le financement par le biais des taxes foncières scolaires représente un peu moins de 10% des dépenses des commissions scolaires.

Québec avançait également comme solution une «contribution plus importante des premiers bénéficiaires, les étudiants, un apport plus grand de sources locales de financement ou encore d'une contribution plus importante des entreprises au financement de la formation professionnelle».

Déjà l'an passé, Québec a doublé les frais d'inscription à certains cours offerts en perfectionnement à l'éducation des adultes.

Sade en spectacle: est-ce bien nécessaire?

SYLVAIN CORMIER
LE DEVOIR

«Sade en spectacle: est-ce vraiment indispensable?», me lançait tout de go un ami en début de semaine. Difficile d'échapper à la question. En effet, que peut bien avoir à offrir Sade en dehors de son élément naturel, le disque compact en sourdine dans les salons bien mis et dotés de systèmes de son conséquents, où ses rythmes chaloupés, ses arrangements luxueux et sa voix caressante se répandent dans les conditions qu'ils méritent? Pourquoi braver la froidure, l'inconfort d'un aréna de hockey pour vivre une expérience qui ne peut être que de moindre qualité?

Hier soir au Forum, devant 5000 fans qui n'avaient cure des mauvaises conditions d'écoute et qui ne demandaient qu'à la voir, elle, le plus en chair possible, fut-ce à 50 mètres, Sade Adu (c'est le groupe qui s'appelle Sade tout court) a tout fait pour compenser. Pour que l'on oublie la dimension du Forum et la distance qui nous séparait d'elle. Les éclairages calorifiques, mauves et violets d'enfer, jaunes et orangés sahariens, verts luxuriants, réchauffaient au moins le regard. La sono, précise et riche, rendait presque sans perte de définition les textures subtiles auxquelles les albums nous ont habitués. Les sept musiciens y étaient pour beaucoup, plutôt efficaces, parfois brillants (le batteur, en particulier, était capable de syncoper son funk avec une belle aisance), épou-

sant les contours de la voix inimitable de la belle Nigériane.

Sade Adu, quant à elle, n'avait qu'à se trémousser légèrement le popotin et la foule exultait. À certains moments, je me serais cru dans un immense club topless pour richards, tellement elle menait les spectateurs au rythme de ses déhanchements. Fort aguichante dans une robe moulante deux-pièces qui lui donnait à la fois un air de sirène (comme dans le clip de *No Ordinary Love*) et quelque chose de la Jinny du Major Nelson, elle était parfaitement consciente des effets qu'elle provoquait, en rajoutant ça et là, mais avec une grâce infinie, gardant en tout temps le port princier qu'on lui connaît.

Bien amorcé avec les succès des débuts, *The Sweetest Taboo* (1985), *Your Love is King* (1984) et *Smooth Operator* (1984), on a d'abord eu l'impression que Sade Adu réussissait vraiment l'impossible, qu'elle parviendrait à rapetisser le Forum en Spectrum, mais c'était vraiment trop demander. La litane des nouvelles chansons, rassemblées au milieu du spectacle, trop peu familières, de *Like A Tattoo* à *Kiss Of Life*, a rapidement refroidi l'atmosphère, et laissé l'auditoire seul avec les courants d'air du trop puissant système de ventilation de l'enceinte. Autour de moi, on remettait les manteaux sur les épaules et se recroquevait en attendant le prochain refrain connu: mauvais signe. Des nouvelles offrandes, seule la très gospel *Pearls*,



Sade Adu

avec ses alléluias chantés haut et fort - je ne savais pas Sade Adu dotée d'un tel coffre -, a recueilli l'assentiment général.

Pouvait-on souhaiter plus d'une musique que Sade Adu décrit elle-même dans la livraison de décembre du magazine britannique *Vox* comme «de la sorte qui rend les gens à l'aise dans les ascenseurs et les supermarchés»? Probablement pas. Le parterre a eu beau se mettre à danser pendant les deux chansons du premier rappel, *Cherish The Day* et la superbe *Paradise*, il n'en apparaissait pas moins évident, malgré les efforts déployés, qu'un spectacle de Sade Adu est un pis-aller. Qu'à moins d'amener son sofa et sa robe de chambre au Forum, le plaisir de la voir et de l'entendre en personne ne fait pas le poids.

Les propos de Côté sur la prostitution font réagir

DANNY VEAR ET PC

Après le dossier des sages-femmes et celui des thérapies alternatives, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, essaie «encore une fois» de défendre une position avant-gardiste en proposant la légalisation de la prostitution.

Le président de la Corporation professionnelle des médecins, Augustin Roy, a accueilli avec une pointe d'humour la déclaration du ministre en faveur de la légalisation de la prostitution.

«Je respecte le ministre Côté comme individu. Il a ses idées. Il les lance toujours un peu maladroitement. C'est dans sa nature d'être fougueux», explique M. Roy.

Plutôt à couteaux tirés avec le ministre dans le dossier des sages-femmes, le président de la Corporation des médecins a salué le courage du ministre Côté sur cette question. «Ce serait un débat à faire», a-t-il dit.

Selon M. Roy, la prostitution est un problème de société qu'il faut avoir le courage d'évaluer objectivement. «Il y a du pour et du contre. Peut-être que la légalisation de la prostitution permettrait un meilleur contrôle de la santé publique. Peut-être diminuerait-elle la fréquence de certaines maladies transmissibles sexuellement. Il faudrait étudier la question sérieusement», a expliqué le président de la Corporation des médecins.

Selon lui, il faut éviter d'adopter une position morale sur la prostitution. «Il faut être réaliste. Ça existe. Se boucher les yeux serait hypocrite», dit-il.

Pendant que M. Roy s'amusa des propos du ministre Côté, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, n'entendait pas à rire. Furieux, presque hors de lui, M. Ryan a accusé les journalistes de faire eux-mêmes de la prostitution avec cette affaire.

«On en reparlera en temps utile, pas en faveur d'une déclaration accidentelle. Cessez de faire de la prostitution, de courir après chacun à propos de la moindre déclaration. C'est du véritable racolage», a lancé le ministre en tournant le dos aux caméras de télévision.

Toujours sur un ton aussi colérique, M. Ryan s'est retourné vers la presse pour ajouter: «Des fois, on fait un travail très sérieux et on n'entend pas parler. Vous n'avez pas de questions. Puis, au moindre petit pérorage

(sic), au moindre petit pet à gauche et à droite, vous courez après tout le monde».

À l'Assemblée nationale, plusieurs autres députés et ministres ont abordé ce débat de société sur un ton beaucoup plus serein.

Par exemple, la députée Claire-Hélène Hovington, libérale de Matane, a reconnu la justesse de la proposition du ministre Côté si on considère uniquement le point de vue de la santé.

«Là où mon collègue a raison, c'est du côté de la santé. Ce serait un des moyens les plus faciles de contrôler la santé. La prostitution est le plus vieux métier du monde et personne n'a jamais réussi à contrer ce métier-là, mais au niveau du contrôle des maladies sexuelles, la légalisation serait le moyen le plus sûr de les prévenir», a dit Mme Hovington.

Le ministre de la Justice, Gil Rémillard s'est dissocié des propos du ministre de la Santé. «Comme ministre de la Justice, ma préoccupation est la violence faite aux femmes dans le milieu de la prostitution. En légalisant la prostitution, je doute qu'on règle le problème de la violence faite aux femmes», a dit le ministre Rémillard.

Il y a aussi de la division au sein de l'opposition péquiste dans ce dossier. Le porte-parole en matière de santé, le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Rémy Trudel, a prétendu qu'il est maintenant temps pour la société québécoise de tenir un débat là-dessus.

«C'est une idée qui mérite analyse sur le plan de la santé publique, puisque le fait existe et qu'un grand nombre de pays ont décidé d'encadrer ces pratiques», a dit le député Trudel.

«Cette question mérite un débat public. Le PQ n'a pas encore de position de parti là-dessus mais n'a aucune crainte sur l'opportunité de tenir un tel débat», a ajouté M. Trudel.

Son collègue André Boulerice, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, prône carrément la création d'un quartier où la prostitution serait légalisée sous contrôle policier.

«Nous avons vécu et nous continuons de le vivre dans le centre-ville et dans le centre-est de Montréal: c'est une chasse au chat et à la souris, a dit M. Boulerice. Il faudra une fois pour toutes, s'il y a des politiciens qui ont le courage de le faire, en arriver un jour à légaliser la prostitution.»

CHAREST *Fédéralisme de coopération*

SUITE DE LA PAGE 1

problèmes à la pièce», se défend-il.

De ces propos au dossier constitutionnel, il n'y a qu'un pas, que M. Charest a effectué en soulignant que le débat allait désormais devoir se faire «dans un contexte différent». Au sens large, cela signifie que les gouvernements «doivent orienter leurs actions vers les citoyens qu'ils servent».

«On peut régler plusieurs dossiers sans passer par la Constitution. Les solutions ne doivent pas attendre, qu'il s'agisse de main-d'œuvre ou d'objectifs nationaux pour le pays. Nous avons donc intérêt à démontrer qu'on peut très bien faire fonctionner la fédération sans être toujours limités par le passage d'un dossier dans le corridor constitutionnel.»

Car la Constitution, ajoute-t-il, «est un élément réducteur. Quand on aborde nos enjeux de société strictement sur le plan des juridictions, ça réduit nos horizons et l'éventail des solutions.»

À cet égard, toutes les structures, de même que les chevauchements qu'elles impliquent, doivent être remises en question. Mais cela ne signifie pas, dit Jean Charest, que les pouvoirs exclusifs en matière de main-d'œuvre, par exemple, seront remis au Québec demain matin.

«Il y a une réconciliation à faire parce qu'on a aussi un système d'assurance-chômage. Il y a un pont à faire entre les deux. On ne peut pas mettre de l'avant un programme efficace en matière de main-d'œuvre sans en même temps mettre au service de ses initiatives le régime d'assurance-chômage», explique le ministre.

Par ailleurs, en matière de réforme constitutionnelle, «la balle est aujourd'hui dans le camp du Québec. Il y aura bientôt une élection générale sur cette question. M. Parizeau a déjà dit que c'était l'enjeu pour lui. Les Québécois auront à se prononcer, et le débat reprendra de là au niveau canadien.»



10e Anniversaire

18 - 19 - 20 - 21 mars 1993

MONTRÉAL, Place Bonaventure

Tél.: (514) 766-1932

ÊTRE EN SANTÉ, C'EST AUSSI SAVOIR

Médecins, thérapeutes et d'autres professionnels sont disponibles à répondre à vos questions
Ateliers, Dégustations et Massages gratuits Techniques nouvelles - Produits naturels et vitamines

ENTRÉE LIBRE POUR LES FEMMES ENCEINTES

HEURES D'OUVERTURE

| | |
|---------|-----------|
| Jeu 18 | 14h à 22h |
| Vend 19 | 10h à 22h |
| Sam 20 | 10h à 22h |
| Dim 21 | 10h à 19h |

PRIX D'ENTRÉE

| | |
|---------------------------|---------|
| Admission générale | 7.00\$ |
| Étudiants, 55 ans et plus | 5.00\$ |
| Enfants 10 ans et moins | gratuit |

2 HEURES DE GARDERIE GRATUITE POUR L'ENFANT DE PLUS DE 2 ANS.

En collaboration avec:

cjms 1280

LE DEVOIR



La revue Défi Santé et un agenda '93 seront remis gratuitement
(1 par famille jusqu'à épuisement des stocks)

Conférences et ateliers du samedi 20 mars 1993

| | |
|-------|--|
| 11h00 | Danielle Biron, acupuncteur, «Les 5 éléments de la médecine chinoise» |
| 11h45 | Francine Calamone, phytothérapeute, «L'histoire qui refuse de mourir» |
| 12h30 | Raymond Bontemps, biologiste, «Les microcepteurs, une révolution biologique» |
| 13h00 | Josée Tourigny Piché, naturopathe, «La germination» (ATELIER) |
| 13h30 | Lise deBoncoeur, aromathérapeute, «Le rôle vital des huiles essentielles sur nos cellules» |
| 14h00 | Jean-Pierre Gauthier, «Histoire de la maladie» |
| 14h00 | Cécile Laineuse de l'Association du centre Hito, «Le shiatsu» (ATELIER) |
| 14h45 | Jocelyn Demers, psychothérapeute, «Dialoguer avec le subconscient pour guérir» |
| 15h30 | Dr Jean Drouin, président de la médecine holistique du Québec |
| 16h00 | Raymond Bontemps, biologiste, «Les microcepteurs, une révolution biologique» (ATELIER) |
| 16h15 | Ghislaine Gerber, pharmacienne holistique, directrice générale des laboratoires Holistica d'Europe |
| 17h00 | Jeanette Giguère et Alina Braunova, «Les bienfaits et les secrets de l'aloès» |
| 17h15 | Séphanie Bouscousan, psychologue, «Maîtriser de façon saine en écoutant les régimes «yoyo»» (ATELIER) |
| 17h45 | Diane Perron, spécialiste en écologie humaine et environnementale, «Se nourrir d'aliments biologiques: avantage notre santé et celle de notre planète» |
| 18h00 | Fédération québécoise des masseurs et massothérapeutes, «Les mentatics (petits mouvements de relaxation)» (ATELIER) |
| 18h30 | Maurice Nicol, phytothérapeute, «Les huiles essentielles» |
| 19h00 | Groupes d'enseignants de l'école Tai chi quan et Chi du Québec. (ATELIER DE TAI CHI QUAN) |
| 19h15 | Dr Roland Albert, pédicêtre |
| 19h30 | Philippe Picard, médecin homéopathe, «Homéopathie: un plus pour votre santé! Pourquoi, pour qui, et comment?» |
| 20h30 | Lise Bourbeau, fondatrice du Centre Écoute ton corps, «Les crises cachées des maux et des maladies» |



Danse

Ascendance: quatre danses contemporaines d'Inde, d'Afrique noire, du Mexique et de Bali, réunies en un seul programme à l'Espace Tangente, au sein de l'Agora. Une façon directe et franche de célébrer les chorégraphes multi-ethniques pancanadiens. Pour tous publics en quête d'imaginaire et de chaleur humaine. À l'opposé, mais seulement un étage au-dessus dans le même édifice, les *Adieux* implacables de Jean-Pierre Perreault, sans audace mais exemplaires à plusieurs titres. Pour fidèles, âmes tourmentées et esprits rigoristes.
Valérie Lehmann

Rock

The Pursuit Of Happiness. Le spectacle Bud du mois, dans la foulée du dernier programme-double Possession Simple-Capitaine Nô qui a brassé les enkylosés d'un hiver trop persistant au Spectrum et au Capitole de Québec, amorce le printemps avec un programme-triple plutôt chaleureux qui hâtera assurément la fonte des congères. Dans l'ordre d'apparition: Boy On A Dolphin, directement d'Angleterre; Gogh Van Go et The Pursuit Of Happiness, chantres torontois d'un pop-rock articulé et vibrant Mercredi (24 mars) à 20h, gratuit avec laisser-passer.
Sylvain Cormier

Classique

Les Violons du roy ne fêtent leur dixième anniversaire qu'à l'automne mais déjà on peut avoir un avant-goût de l'excellence de cet ensemble dirigé par Bernard Labadie en allant l'entendre dimanche à 20h à la salle Claude-Champagne, l'invité de Pro Musica.

L'Orchestre à cordes du Conservatoire de musique de Montréal sous la direction de Raymond Dessaints présente un concert Elgar-Mozart-Vivaldi samedi à 14h à la salle Tudor du magasin Ogilvy et en reprise le lendemain à 20h à l'église Saint-Marc de Rosemont.

Voix de femmes. L'un des rares choeurs de voix de femmes au Québec, la Chorale du Gesù dirigée par Patricia Abbott donne un récital de chants sacrés et profanes dimanche à 14h30 à l'église Sainte-Bernadette, angle 16e avenue et Bélanger.
Marie Laurier

Arts visuels

Eat Me, Drink Me, Love Me. L'installation des artistes Martha Fleming et Lyne Lapointe, issue du projet new-yorkais du New Museum of Contemporary Art en 1990, redéfinit un refuge de plaisir et de désir pour les femmes. Un plancher surélevé incrusté de pierreries, des cabinets de curiosités... la magie opère. Galerie Rochefort, espace 124, 372 rue Sainte-Catherine ouest. Jusqu'au 27 mars 1993.
Marie-Michèle Cron

A QUÉBEC

Pluralité 92-93. Une exposition itinérante du Conseil de la Peinture du Québec, présente des oeuvres récentes de 22 artistes, représentatives de l'art actuel. À la Galerie de la Place du Palais Montcalm, dont le mandat est d'accueillir et de diffuser les arts visuels. Jusqu'au 28 mars.

Tuyo. Musique sur instruments inventés, un spectacle inusité de la série Scène Branchée de l'Institut Canadien de Québec, qui présente des oeuvres originales, souvent des premières. À l'Auditorium Joseph-Lavergne de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, 18-19 mars, 20 h.

Contrevent. Le groupe de jazz actuel, d'influence pop-rock et world beat, livrera des pièces de son nouvel album, *Terre de feu*, à L'Anglicane, 33 rue Wolfe, Lévis. 18-19 mars, 20 h 30.

Films sur l'art. Le Musée du Québec présente une sélection de 14 films et vidéos, dont *Le jardin des ombres* du Québécois François Girard présenté vendredi, puisée au 11e Festival international du film sur l'art (FIFA) de Montréal. L'occasion de faire le point sur l'art d'aujourd'hui et de réfléchir sur l'art du passé. Les 19 mars à 19 h 30, 20 et 21 mars à 13 h et 15 h.
Serge Laplante

À VOIR

LE DEVOIR, LE VENDREDI 19 MARS 1993

Le père du
Chicago blues
est à Montréal!



S'il y a un musicien de blues qui a été abondamment pillé par les maqueureaux de l'histoire, c'est bel et bien Jimmy Rogers.

L'ÉVÉNEMENT
SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La semaine dernière, Buddy Guy et Lil' Ed étaient en ville. D'ici un mois, ce sera au tour d'Albert Collins ainsi que de Johnny Copeland de monter sur la scène du Spectrum. En attendant que ces deux Texans débarquent leurs équipements, chacun ou chacune, et vice-versa, aurait intérêt à se rendre ce soir ou demain soir au G-Sharp où se produira l'auteur de *You're Sweet* et *Ludella*.

Son nom? Quelle question! Il s'agit évidemment de Jimmy Rogers. L'archétype du type dont tout le monde a goûté les subtilités rythmiques sans jamais savoir son nom parce que son nom était toujours placé en-dessous, pour ne pas dire en bas, des types qu'il a accompagnés de 1947 au milieu des années soixante.

Jimmy Rogers, il faut le clamer très haut, pour ne pas dire très fort, est le guitariste qui a FAIT le style rythmique du blues dit de Chicago. Pendant que Muddy, son complice plus que son patron, chantait les eaux boueuses du Mississippi en les ponctuait de notes sales mais très bien ficelées, notre Rogers suivait le cours des choses, de la vie musicale, avec une constance si remarquable qu'il fut, durant toutes les années cinquante, le rythmicien de la maison Chess.

Autrement dit, l'invité du G-Sharp, situé boulevard Saint-Laurent, fut un des principaux amants des belles infidèles qui co-étaient Little Walter, Elmore James, Otis Spann, Pinetop Perkins, Junior Wells, Willie Dixon, Little Mabon, Otis Rush, Howlin' Wolf, Sonny Boy Williamson, Jimmy Reed et, bien entendu, Muddy Waters. Tous ces bonshommes intimes liés à l'accouchement du blues de Chicago. Jimmy Rogers les a soutenus quand ce n'était pas l'inverse. Car il se trouve que Jimmy Rogers a participé aux débuts de Muddy Waters, donc de l'étiquette Chess, ce qui signifie qu'il était présent lorsque le blues s'est conjugué avec le bitume, avec, pour faire chic, l'urbanité, après avoir fait dans la rase campagne pendant des années.

À l'instar de tous les grands de la première génération du blues de Chicago, Jimmy Rogers est originaire du Mississippi. Il est né à Ruleville, en plein milieu du Delta, le 3 juin 1924. Comme tous ses complices de cette génération dite première, sa passion pour les chants qu'il entendait chez lui comme dans les champs de coton, l'a amené à construire sa propre guitare.

Au milieu des années trente, il peaufine son style en écoutant les blues de Big Bill Bronzy, Arthur Crudup, Memphis Minnie, Robert Lockwood et Joe Willie Wilkins. Il va apprendre. Puis il va créer. Il va apporter au blues des subtilités qu'aujourd'hui tout un chacun a subtilisées. S'il y a un musicien de blues qui a été abondamment pillé par les maqueureaux de l'histoire, c'est bel et bien Jimmy Rogers.

Heureusement pour nous, Kim Wilson, le chanteur et harmoniciste des Fabulours Thunderbirds, s'est souvenu il y a trois ans de Jimmy Rogers. Il a produit un album, *Ludella* sur étiquette Antone's. Un album qui a remis l'art singulier de Jimmy Rogers sur l'avant-scène.

Accompagné notamment de Ted Harvey à la batterie et de Piano Willie, Rogers vous convaincra avec d'autant plus de facilité qu'avec B.B. King et John Lee Hooker, il est un des plus grands bluesmen ayant toujours les deux pieds sur terre. C'est dit.

LA TÉLÉ

C E S O I R

L'AVENTURE
Première d'une nouvelle série soulignant les 20 ans du Club Aventure. Des chanteurs nous font connaître des pays. Ce soir, Jim Corcoran est en Égypte. Ils trouveront naturellement le moyen de chanter leurs grands succès.
(Radio-Canada, 19h)

ARACHNOPHOBIE
Film d'horreur, drôle par bouts. Une araignée dangereuse se glisse dans le cercueil d'un explorateur décédé et fait des ravages. Réalisé aux États-Unis en 1990.
(Radio-Canada, 19h 30)

CHASSE À L'HOMME VERSION JANETTE
Une femme de 40 ans cherche un homme. Janette Bertrand fait le tour de la question.
(Radio-Québec, 21h)

THE AFRICAN QUEEN
Merveilleux film de John Huston avec Humphrey Bogart et Katharine Hepburn. Pendant la guerre de 1914, au Congo, un aventurier et la soeur d'un missionnaire s'unissent pour couler une canonnière allemande. Le film sera interrompu périodiquement par les responsables de PBS qui font leur campagne de financement.
(PBS, 20h)

LE POINT MÉDIAS
L'émission entière est consacrée au Big Bang télévisuel, soit à la multiplication prochaine des canaux.
(Radio-Canada, 22h 25)

S A M E D I

LA BANDE DES SIX
La bande reçoit le metteur en scène Claude Poissant et le collectionneur Marc-André Bovet.
(Radio-Canada, 17h)

LA FÊTE DE LA MUSIQUE
De Montréal et de Paris, spectacle de chansons pour souligner la Journée internationale de la francophonie.
(TV5, 21h)

L'IMPASSE
Drame policier avec Kevin Costner, Gene Hackman et Sean Young. Un officier du Pentagone cherche à démasquer l'assassin de la maîtresse de son patron. Bien fait.
(Radio-Canada, 23h 10)

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT
Au tournant du siècle, un jeune Français s'éprend successivement de deux soeurs anglaises. Un bon Truffaut, qui remonte à 1971. Sous-titré en anglais.
(CBC, 1h 45)

D I M A N C H E

ÉLECTIONS FRANÇAISES
En direct, les résultats des élections législatives françaises, premier tour.
(TV5, 13h 30)

RAISON CALEÇON
Après *Raison Passion*, voici *Raison Caleçon*, avec deux échappés du Groupe Sanguin, Dominique Lévesque et Dany Turcotte. Gags et parodies sont à l'honneur.
(Musique Plus, 19h)

ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON
Rétrospective de la carrière d'André-Philippe Gagnon.
(Radio-Canada, 20h)

BATMAN
Jack Nicholson y est formidable. Ce drame fantastique réalisé en 1989 met en scène un justicier qui se donne l'apparence d'une chauve-souris géante luttant contre les méchants. Pour les décors.
(TVA, 20h)

JUNO AWARDS
Céline Dion anime le 22e gala récompensant les artistes de la musique au Canada.
(CBC, 20h)

AU PAYS DES ENFANTS
Anne-Marie Dussault anime. Documentaire sur la pauvreté dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.
(Radio-Canada, 21h 30)

LISE ET JANETTE
Lise Payette reçoit Janette Bertrand. Ça va parler pour parler.
(TVA, 22h)

LES ENCHAÎNÉS
Drame d'espionnage de Hitchcock. Ingrid Bergman et Cary Grant y font un duo hors pair. Et le suspense vaut tous ceux d'Hollywood.
(Radio-Canada, 23h 15)
Paule des Rivières

BEER Siquors WINES
Theresa's Lounge
THERESA NEEDHAM ENTERTAINMENT
Fri. - Sat. - Sun.
Ph. 548-8805
4801 INDIANA AVE.
CHICAGO

TNM LE MALENTENDU **CAMUS EN MARS** **NCT** CALIGULA
info : 861 0563 **TNM CAMUS NCT** VOTRE PASSEPORT EN MARS **info : 253 8974**

ASSISTEZ A L'UN DES SPECTACLES ET OBTENEZ UN TARIF MOITIÉ PRIX ADULTE POUR L'AUTRE PRODUCTION, SUR PRÉSENTATION DU BILLET